



33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 17/06/2025**

L'an deux mille vingt-cinq le dix-sept du mois de juin à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la CCAVT à Airvault, sous la présidence de Mme Frédérique DAMBRINE, Vice-Présidente du CIAS.

**Date de la convocation** : 10 juin 2025

**Nombre de membres :**

- En exercice : 21
- Présents : 11
- Votants : 15

**Présents :** Lucienne AUBRY, Françoise BRAUD, Nadia CADET, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Gérard GIRET, Sylvie JOZEAU, Hélène MARSAULT, Anne-Marie POUPIN, Nadine VIVIER.

**Excusés avec pouvoir :** Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Anne-Marie POUPIN  
Brigitte BAUDON a donné pouvoir à Hélène MARSAULT  
Olivier FOUILLET a donné pouvoir à Maryse CHARRIER  
Daniel ROBERT a donné pouvoir à Frédérique DAMBRINE

**Excusés/Absent(e)s :** Gérard CHABAUTY, Cécile GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN, Pierrette MILLIASSEAU, Micheline REAU, Françoise RICHARD.

**Secrétaire de séance** : Anne ALLIER

**COMPTE DE GESTION 2024**

***Délibération n° D 2025-010***

Après s'être fait présenté les budgets primitifs de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 y compris celles relatives à la journée complémentaire. Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés, déclare que les résultats (excédents, déficits, besoins de financement) constatés au Compte de Gestion et au Comptes Administratif 2024 du Budget 40300 sont conformes.

Le Compte de Gestion (CG) des budgets du CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET dressé pour l'exercice 2024 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve.

Pour extrait certifié conforme, le 18 juin 2025

La secrétaire de séance,  
Anne ALLIER

La Vice-Présidente,  
Frédérique DAMBRINE

AR-Préfecture

079-200055671-20250623-4-DE

Acte certifié exécutoire

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou déposé sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.  
Publication le : 23-06-2025

La Vice-Présidente,  
Frédérique DRAMBRINE

